

Gazette des Assoc' de Distré

du lundi au samedi,
de 8h30 à 12h15
(Si nécessaire sur rendezvous l'après-midi)
fermeture le 2ème et 4ème
samedi de chaque mois
M. le Maire reçoit tous
les jours sur rendez-vous
Tél: 02.41.50.28.50
mairie-sg.distre@wanadoo.fr
Site: www.mairie-distre.fr

OUVERTURE MAIRIE

DANS CE NUMÉRO:

Club de Gym Etang municipal	Page 2
Sports Loisirs Distré Garderie 1.2.3 SOLEIL	Page 3
Education canine	Page 4
Anciens Combattants Régisseurs de la Pêche	Page 5
Ca les z'a muse A.D.M.R.	Page 6
Troglo'sel Judo Club	Page 7
Assoc Parents d'élèves Société de chasse	Page 8
R.A.M. Ecole des Vignes	Page 9
A.F.R.I.E.J.	Page 10
A.F.R.I.E.J. Confrérie Faiseux de fouées	Page 11
Distré en fête en 2015	Page 12

Un grand merci aux associations et à leurs bénévoles



Nos associations en tissant du lien social entre leurs adhérents font le dynamisme de nos villages.

Soucieux de mettre en valeur les Associations de notre commune et celles oeuvrant sur notre territoire, le Conseil municipal de Distré a décidé de poursuivre la publication, chaque année, de notre « GAZETTE DES ASSOC' » dans laquelle vous trouverez toutes les informations concernant les associations (qui nous ont transmis leur document avant le départ chez l'imprimeur.)

Par ailleurs, vous trouverez dans le Flash info « VIE COMMUNALE » les décisions prises par votre Conseil Municipal et les informations institutionnelles.

Bonne lecture!!!

Nous savons que les associations remplissent plusieurs rôles dans notre société.

On peut distinguer quatre grandes fonctions remplies par les associations:

- partage d'un loisir entre membres (associations sportives, culturelles...):
- défense des intérêts des membres (association des parents d'élèves...):
- rôle caritatif, humanitaire: il s'agit de venir en aide aux autres, que ce soit à l'échelle d'un quartier, d'un village, de la ville, de l'ensemble du pays;
- expression, diffusion, promotion d'idées ou d'œuvres: il peut s'agir de principes démocratiques, d'idées politiques, de créations artistiques.

LES COCHONNAILLES DISTREENNES
DIMANCHE 5 JUILLET 2015

VENEZ NOMBREUX
DANS LA COUR DE LA MAIRIE



Champion régional du cri de cochon 2014

PAGE 2 GAZETTE DES ASSOC' DE DISTRÉ

Club de Gymnastique de Distré



Le Club de Gymnastique de Distré est fort d'une soixantaine d'adhérents répartis sur 3 cours.

Les cours du lundi de 20h30 à 21 h 30 sont animés par Marie-José SAGET.

Ces cours de gymnastique d'entretien utilisent divers matériels : ballons, corde à sauter, élastiques, cerceaux, bandes lestées, bâtons, etc.....(pas de step).

Chaque lundi, est un cours différent qui se pratique dans la convivialité. Echauffement, avec coordination des mouvements, cardio, renforcement

abdominal et étirements le tout sur fond musical.

Les cours du jeudi de 18h25 à 19h25 et de 19h35 à 20h35 sont animés par Dominique CONRARDY.

Ces cours de gymnastique dynamique sur fond musical, comprennent un travail cardio-vasculaire, des exercices de renforcement musculaire (debout et au sol) et étirements. Pour chaque cours, utilisation de matériel en alternance : élastique, haltère-bracelet lesté (500 g) step, bâtons etc.....



Pour tous ces cours, chaque adhérent doit apporter son tapis de sol. Les inscriptions se font en début de saison. Possibilité de voir et de faire un premier cours, avant de s'inscrire. Le coût de l'adhésion pour l'année est de 62 €.

Personnes à contacter : Présidente : Mme Marline BRUNEAU 06 76 99 85 69

Trésorière: Mme Véronique PRIEUR 02 41 50 40 29

ETANG MUNICIPAL DE L'ECHALLIER

La régie de l'étang municipal de l'Echallier est composée de quatre régisseurs bénévoles, le siège social se situe à la Mairie de Distré.

Régisseurs à titre bénévole:

Monsieur FRADET JACQUES Régisseur Principal, Monsieur ESNAULT OLIVIER Régisseur, Monsieur BEUGNIER DAVID Régisseur, Monsieur LAVIGNE MICHEL Régisseur.

Notre Mission:

Délivrer sur place les tickets et cartes de pêche annuelles et journalières, les jours d'ouverture. La recette des ventes de tickets et cartes servira à ré-empoissonner l'étang en fin de saison.

Les jours d'ouverture sont les suivants:

du 1^{er} Mai au 15 Octobre inclus, les mercredi, samedi, dimanche, jours fériés.

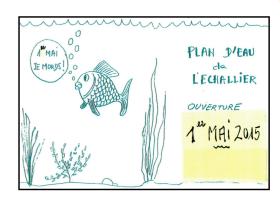
Tarifs saison 2015:

1er MAI: 7 € par personne (pas de cartes annuelles ce jour-la)

Les autres jours: 5 € par personne de plus de 14 ans,

2 € par personne de moins de 14 ans.

Cartes Annuelles: Habitants de la Commune $20 \in$, Habitants Hors Commune $40 \in$.



Règlement affiché à l'entrée principale de l'étang.

PS: Les Régisseurs recherchent 2 personnes bénévoles de Distré ou des environs pour compléter leur équipe.

Pour tous renseignements:

Monsieur FRADET JACQUES tél: 0685 366 257,

Monsieur LAVIGNE MICHEL tél: 0241 509 974 MARS 2015 PAGE 3



Association Sports Loisirs Distré



Organisation de courses cyclistes

Une année sportive cycliste 2014 perturbée par les caprices de la météo.

La première compétition qui devait se dérouler le mercredi 21 mai 2014, a été annulée au dernier moment à la suite d'une alerte météo.

Cette épreuve a été reportée au dimanche 21 septembre, date imposée par la Fédération de cyclisme. Malheureusement cette date coïncidait avec la journée du patrimoine et l'association a dû faire face au manque à gagner compte tenu de cette concurrence inattendue et aux dépenses supplémentaires engendrées par ce report.

Malgré ces difficultés la compétition a pu regrouper des coureurs de valeur, ce qui a permis au criterium de Champs —Blanchard « CAP SUD » de conserver sa renommée régionale.

Le deuxième criterium s'est déroulé normalement sur la zone commerciale de CAP SUD le mercredi 11 juin 2014 en semi-nocturne.

70 compétiteurs étaient alignés au départ et se sont disputés âprement les différentes primes qui étaient annoncées au fil des tours.

Nous regrettons toutefois de ne pas voir suffisamment de Distréens venir encourager les jeunes sportifs de la région. Pour l'année 2015 deux critériums cyclistes en seminocturne ont été acceptés par la Fédération de cyclisme. Ils se disputeront sur la zone commerciale de CAP SUD (Champ-Blanchard).

Le premier, le **mercredi 3 juin 2015** sera ouvert aux cyclistes licenciés des 2^{ème} et 3^{ème} catégories ainsi qu'aux juniors et pass-cyclistes.

La seconde compétition, le **mercredi 24 juin** sera ouverte aux pass-cyclistes des différentes catégories.

Le départ des épreuves est donné à 19 heures et l'arrivée prévue vers 22 heures.

Le parcours d'une centaine de kilomètres sur un circuit de 4,5 km génère entre 20 et 25 passages sur la ligne d'arrivée située entre les magasins Netto et Conforama.

Pour des raisons de sécurité, il est fait appel à de nombreux bénévoles tant pour assurer la fluidité de la circulation routière que pour préserver le bon déroulement des compétitions sportives.

Notre association est ouverte à toute bonne volonté et aux amateurs de courses cyclistes pour assurer toute activité au sein de notre groupe.

Bénévoles si vous êtes intéressés :

Appelez le n°02 41 83 20 09 Le président Gérard BASTIEN se fera un plaisir de vous accueillir.

GARDERIE PERISCOLAIRE 1.2.3. SOLEIL

A l'initiative de la mairie, depuis 1996, une structure d'accueil périscolaire a été mise en place. Cette dernière est gérée par trois parents bénévoles élus pour 3 ans, regroupant : 1 Président, 1 Trésorière, et 1 Secrétaire.

Bénéficiant de 5 animateurs et animatrices, (grâce à la mise à disposition du personnel communal),1 2 3 soleil est une association périscolaire dynamique; les enfants pouvant réaliser aussi bien des petits travaux de découpage, de coloriage, mais aussi du bricolage pour les grandes occasions comme Noël, Pâques, que des parties de foot, de basket à bout de souffle et par tous les temps!

Parallèlement, l'association est inscrite à la ludothèque de Distré, ainsi les enfants ont la possibilité de jouer à de nombreux jeux de société.

Un goûter équilibré et diversifié (yaourt, fruit, ou compote...) est proposé pour un coût modeste de 0.60 €

Tous les enfants faisant partie de l'école des vignes de Distré ont la possibilité d'être inscrits, ceci à condition de payer une cotisation annuelle de 12 €en début de chaque rentrée scolaire et d'indiquer son quotient familial sur un formulaire communiqué préalablement aux familles. La fiche d'inscription est donnée sur demande de la famille. L'inscription est possible dès les deux ans de l'enfant mais seulement s'il y a de la place disponible.

Afin de gérer les entrées et sorties des enfants, l'association, s'est équipée d'un logiciel périscolaire. Ce dernier permet également d'éditer les factures de la garderie qui sont à régler à chaque début de mois. Les factures sont établies en fonction du quotient familial, cité ci-dessus.

La garderie ouvre ses portes le matin à partir de 7H30 jusqu'à 8h50 et l'après-midi à partir de 16H30 jusqu'à 18H30 (toute demi-heure commencée est due).

Contact: 1 2 3 SOLEIL

Rue de l'école- la maison verte 49400 Distré

Tel garderie : 02.41.50.99.67 Web : http://www.mairie-distre.fr/ PAGE 4 GAZETTE DES ASSOC' DE DISTRÉ

DISTRE EDUCATION CANINE SAUMUROISE

Informations pratiques:

Les adhérents ont la possibilité d'apprendre à leur animal, les bases essentielles de l'éducation :

- En commençant dès 2-3 mois, à l'École du Chiot,
- En suivant les cours d'initiation ou de perfectionnement, pour les chiens plus âgés.

Ils peuvent, dès que leur chien est suffisamment éduqué, pratiquer une activité canine : Agility, Obéissance ou Flyball

Cours:

Le mercredi :

École du chiot : de 15h à 16h Éducation tous niveaux : de 15h à 16h Agility niveau1 : à partir de 16h Agility niveau2 : à partir de 15h Obéissance : à partir de 15h

Composition du bureau :

Président : Noël Boucher **Secrétaire :** Daniel Boissonnot

Secrétaire Adjoint: Jean-Louis Lelarge

Le samedi:

Ecole du chiot : de 14h30 à 15h30

Education tous niveaux : de 14h30 à 15h30

Agility niveau 1 : à partir de 15h30 Agility niveau 2 : à partir de 14h30 Obéissance : à partir de 14h30

Vice-Président : Jean-Louis Lelarge

Trésorière : Patricia Beillard

Trésorier Adjoint : Sébastien Breton

Effectif: Le nombre d'adhérents était de 165 à la fin de l'année 2014.

Evènement 2014:

En plus des cours bihebdomadaires, voici les évènements qui ont marqués l'année 2014:

- En janvier : Assemblée Générale suivie d'une soirée « tartiflette ».
- Fin mai, pique-nique annuel (dans le chalet à cause du mauvais temps).
- **Durant tout le premier semestre**, participation aux réunions préparatoire du Championnat de France des Chiens de race qui avait lieu cette année à Angers.
- **Premier week-end de juin** : montage et démontage du ring d'honneur au championnat de France des chiens de race par une équipe de bénévoles du club (+/- 6 personnes).
- **Dimanche 5 octobre** : concours d'agility du club, nombreux candidats venus de toute la France.

Projets d'animations 2015:

- Une compétition d'Agility sera à nouveau organisée par notre Association. Cette compétition aura lieu le **dimanche 4 octobre**, sur le terrain du Club.
- Une journée de confirmation des chiens aura lieu le **23 septembre** au club, c'est une première pour nous. Un juge multi-race sera nommé par la Société Centrale Canine.
- Nous souhaitons réaliser une journée « portes-ouvertes » au printemps (date à définir).
- Suite à l'aide que nous avons apportée pour le championnat de France 2014 à Angers, L'Association Canine Maine Anjou souhaite que nous renouvelions notre aide pour l'Exposition Internationale d'Angers fin mars.
- Enfin comme tous les ans nous organiserons un pique-nique avec l'ensemble de nos adhérents (date à définir).



Site internet : http://www.distre-ecs.eu Adresse Email : Info@distre-ecs.eu

MARS 2015 PAGE 5

L'Amicale des Anciens Combattants de Distré

L'amicale des Anciens Combattants de Distré est affiliée à la section fédérale André Maginot de Maine et Loire Groupement 51, dont le siège est situé à Saumur 49400, Maison du Combattant, rue Loucheur.

Le groupement a pour vocation d'accueillir les combattants et victimes de Guerre de l'arrondissement de Saumur. Il vise « entre autres » à entretenir le souvenir, de ceux qui ont donné leur vie à la Patrie, et de le perpétuer notamment auprès de la jeunesse.

Le groupement 51, est administré par un conseil d'administration composé de 16 membres. Monsieur Maurice Bouillé a été élu président, après le décès de Monsieur Georges Huguenet.

Il organise chaque année, un congrès, le prochain sera à Saumur, le 11 avril 2015 à la salle du Thouet de Saint-Hilaire Saint-Florent et la journée, dite « des présidents » en Octobre.

Un congrès national, est organisé par les hautes instances, chaque année, dans une ville différente, regroupant toutes les sections fédérales, représentées par leur président et porte-drapeau. Pour 2014 c'est la ville de Reims qui avait été retenue.

La section de Distré, convoque ses adhérents une fois dans l'année, début Janvier pour un bilan annuel. Puis organise les commémorations des 8 mai, 18 juin et 11 novembre au monument aux Morts à Distré, en accord avec la commune. Le président, au nom de toute la section, remercie vivement Madame LAMANDÉ, qui accompagne les nombreux enfants pré-

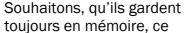
sents et les parents qui les rejoignent. Nous les remercions particulièrement pour le sérieux et le respect qu'ils observent, lors de ces cérémonies,



en chantant la Marseillaise et l'Hymne Européen, avec les anciens combattants. A la cérémonie du 11 novembre dernier, les élèves de CM1-CM2, de l'école des vignes de Distré, ont offert à la section, un dra-

peau, orné par leurs soins, de plusieurs figurines se rapportant à un esprit de conflit, en souvenir

du début de la Première Guerre Mondiale avec la liste des noms inscrits sur la stèle du monument aux Morts, qu'ils en soient vivement remerciés.



que nous devons tous, à ceux qui sont tombés, pour la défense de leur liberté, de notre liberté. Le monde Combattant vieillissant, toute personne sensibilisée au patriotisme et à la culture du monde combattant, ainsi que toute personne ayant participé à un conflit armé est invitée à nous rejoindre à l'amicale. S'adresser à la Mairie ou au **Président Abel THOREAU**.



LES REGISSEURS DE LA PECHE

L'association "Les régisseurs de la Pêche est née le 9 Juillet 2010.

NOTRE BUT: Organiser des concours de Pêche sur l'étang municipal de Distré (avec l'aimable autorisation de la Mairie de Distré).

NOTRE OBJECTIF: Créer une Animation autour de l'étang et partager des moments de convivialité autour d'une même passion la Pêche.

Les bénéfices des Concours serviront à agrémenter ce lieu calme et reposant. L'association es composée de: Monsieur FRADET JACQUES Président,

Monsieur ESNAULT OLIVIER Vice-Président, Monsieur BEUGNIER DAVID secrétaire, Monsieur LAVIGNE MICHEL Trésorier, Monsieur SOULARD ERIC Membre du Comité.





N'oubliez pas: Si vous Voulez Vous Amuser, Vous Divertir, C'est à Distré Qu'il Faut Venir!

PAGE 6 GAZETTE DES ASSOC' DE DISTRÉ



CA LES Z' A MUSE

La jeune association Ca les Z' a Muse a pour but d'éveiller la curiosité culturelle et surtout musicale dans le bassin saumurois.

Créée fin 2013, elle s'est doucement mise en en place avant de donner son premier festival, **les Rocks Divers**, le 13 décembre dernier.

Avec une programmation de six groupes de la région (Saumur, La Daguenière, Angers, Nantes) et un stand de découverte de l'atelier d'édition participatif angevin La Marge, notre premier évènement a su conquérir quelques 150 personnes, avec une équipe motivée et des bénévoles au top de leur forme!





Comme le public, à la fin du concert, pensait déjà à renouveler l'expérience, les membres de l'association s'attèlent déjà à la programmation des Rocks Divers #2, festival qui aura lieu le samedi 12 décembre 2015, dans la salle intercommunale de Distré/Bagneux. Nous espérons aussi vous faire profiter en 2016 d'un festival printanier, à condition d'en trouver le lieu adéquat...

L'association tient à remercier vivement la mairie, nous lui sommes reconnaissants du soutien qu'elle nous apporte depuis notre création. Vous pouvez suivre l'actualité de l'association sur notre page :

between the management actuality and a second and some pro-

https://www.facebook.com/calesza.muse.

A bientôt, pour un moment de partage festif!! Musicalement vôtre.

Contact: caleszamuse@laposte.net ou Marine au 06.20.33.23.88



Le métier d'Aide à Domicile : un métier d'avenir!

Aidez les uns, tout en donnant du travail aux autres ...

Vous aimez le contact ? Vous savez vous adapter et êtes capable d'affronter les situations imprévues ? Professionnels de la petite enfance, technicien de l'intervention sociale et familiale, auxiliaire de vie sociale, employé à domicile, contribuent au bien-être des personnes à leur domicile.

Aide à domicile, un métier qui répond aux besoins de la population et qui permet à chacun de se sentir bien chez soi.

Une large gamme de services

Entretien du domicile, du linge, soutien dans les actes de la vie quotidienne, téléassistance, garde d'enfants, accompagnement social et familial... Les missions sont aussi riches que variées.

Des professionnels compétents

Les professionnels de l'ADMR sont formés et qualifiés pour offrir des services de qualité à tous. Notre réseau associatif c'est 2400 salariés en Maine et Loire, nous privilégions l'emploi de proximité. Plus de 65 ans d'expérience, l'expertise de professionnels et la disponibilité de bénévoles, c'est toute la différence!

Contactez-nous! ASSOCIATION ADMR LES TUFFEAUX

110 rue des Prés - 49 400 SAUMUR - **02 41 52 99 65** <u>lestuffeaux@asso.fede49.admr.org</u>

www.admr.org

MARS 2015 PAGE 7

TROGLO'SEL, vous connaissez?



C'est un « Système d'Echange Local » créé en 2011 dans les 11 communes du canton de Saumur Sud par des habitants, des élus et des professionnels.

Troglo'sel est une association collégiale loi 1901 ouverte à tous, où les adhérents échangent des services, des savoirs ou des savoir-faire dans un esprit de solidarité : tous les échanges ont la même valeur, basée sur le temps et non sur l'argent.

Les participants de Troglo'sel mettent en avant la convivialité, la découverte de nouvelles personnes et le rapprochement entre les gens. Et ça, ils y tiennent beaucoup!

Comment ça marche?

Tous les habitants du canton peuvent adhérer au Troglo'sel, et l'adhésion annuelle par famille est de 6€ (pour frais de gestion). Chaque adhérent dépose une liste d'offres et de demandes de services, de savoirs ou de biens : c'est le catalogue Troglo'sel.

Chacun est libre d'échanger avec qui et quand il le souhaite à partir du catalogue, et l'unité d'échange est **le cep** (une heure de service=60 ceps).

Si vous êtes intéressé par ce type d'échange basé sur l'entraide, la convivialité et une consommation différente, vous pouvez participer aux « lundis Troglo'Sel », 1ers lundis du mois dans les communes du canton. N'hésitez pas, c'est sympa!

Dates des rencontres mensuelles 2014 - 2015 à 20h avec accueil des nouveaux à 19h30

02/03/2015	ARTANNES salle derrière la mairie	
13/04/2015	SOUZAY petite salle Villeneuve	
04/05/2015	VERRIE salle des fêtes	
01/06/2015 MONTSOREAU foyer socio culturel		
06/07/2015	ROU à l'étang Pique nique	

Renseignements:

Marie Madeleine Cochard à Distré : 02.41.50.33.04

Claudie Kriegk à Rou Marson : 02.41.50.60.35

et Laure Marquier à Parnay : 02.41.59.48.10



Judo Club du Bassin Saumurois Section Distré-Bagneux

Renseignements:

JCBS - 06 14 51 35 61

http://jcbs.over-blog.com/

C'est la septième saison, que les jeunes judokas de Distré et de Bagneux se retrouvent assidument les jeudis pour apprendre les fondements du judo. Les séances sont dirigées par un éducateur sportif, diplômé d'état et tiennent compte des particularités de chaque enfant.



Nous accueillons les enfants à partir de 4 ans et cela toute l'année. Il est possible de venir voir ou essayer, tous les jeudis de 17h15 à 18h30 dans la salle de sports de l'Institut Perce-Neige.



PAGE 8 GAZETTE DES ASSOC' DE DISTRÉ

L'A.P.E. de l'École des Vignes de DISTRE

L'A.P.E. est une Association de Parents d'Élèves dont les enfants sont scolarisés à l'école publique des Vignes de Distré.

Elle est gérée par des parents bénévoles et a pour objectif de contribuer au financement d'activités réalisées par les élèves au cours de leur année scolaire.

=> Les principales activités réalisées ces derniers mois furent :

- Vente de jus de pommes (octobre 2014)
- Loto (29 novembre 2014)
- Bourse aux jouets et articles de puériculture (30 novembre)
- Marché de Noël (12 décembre 2014)

=> les prochaines manifestations prévues pour cette année 2015 sont:

- Vente de brioches / jus de pommes / saucissons : mars 2015
- Fête de l'école (tenue des stands jeux/ buvette, tombola...): 27 juin 2015
- Loto: 28 novembre 2015
- Bourse aux jouets et articles de puériculture : 29 novembre 2015

Le bénéfice réalisé à l'occasion de ces différentes manifestations permet de financer un certain nombre de projets au sein de l'école de Distré, tels que :

- Achat de livres pour la bibliothèque
- Achat de dictionnaires pour les CM2 (financement 50% APE 50 % Mairie)
- Financement de fournitures permettant la réalisation des objets de Noël par chaque enfant
- Goûter de Noël/petits chocolats /photo avec le Père Noël offerts à chaque enfant
- Financement des fournitures pour la réalisation des cadeaux de Fête des Pères/Fête des Mères
- Financement de certaines sorties au cours de l'année (selon les besoins)
- Financement des voyages de fin d'année (ex : Puy du Fou / Zoo de la Flèche / Musée des Beaux-Arts d'Angers, Moulin de Sarré, Clos-Lucé d'Amboise..)

La somme qui a été allouée à l'école pour le financement de l'ensemble des projets s'est élevée pour l'année 2013/2014 à près de 4000 €.

Si votre enfant est scolarisé à l'école de Distré et que vous souhaitez nous aider au sein du Bureau ou en tant que parent bénévole, n'hésitez pas à nous contacter !

- => Présidente : Mme Emmanuelle MANDOTE Tel : 02.41.67.69.34
- => Trésorier : M. Éric PERDRIAU Tel : 06.98.42.33.28
- => <u>Mail de l'A.P.E</u>: ape.distre.ecoledesvignes@gmail.com

A BIENTÔT

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La chasse de Distré organise un loto, le 21 mars 2015, dans la salle intercommunale des Bois, avec lots et cartes cadeaux.

Le repas des chasseurs aura lieu le dimanche 22 mars 2015, dans la salle intercommunale des Bois. La date limite pour s'inscrire au repas est fixée au lundi 16 mars 2015.

Le président et les membres du bureau



MARS 2015 PAGE 9



Canton de Saumur Sud

Pour les parents

- Information sur les différents modes de garde de l'enfant jusqu'à ses 6 ans
- Information sur vos droits et obligations d'employeur particulier
- *Aide sur vos démarches administratives liées à l'emploi d'une assistante maternelle agréée (contrat de travail, calcul des congés payés...)
- ◆Mise en relation avec les assistantes maternelles (liste selon votre commune)
- ◆Ecoute et échange sur l'accueil de votre enfant

Pour les enfants

• Lieu de socialisation, d'échanges, d'éveil, de découvertes et de jeux



Pour les assistant(e)s maternel(le)s et candidat(e)s à l'agrément

- Information actualisée sur vos droits et obligations (conventions collectives, lois, statuts, formation, contrat de travail...)
- Ecoute et échanges sur votre pratique professionnelle avec d'autres assistantes maternelles et / ou des intervenants
- Information sur le métier et sur les démarches à effectuer (démarche d'agrément, formation)
- Mise en relation avec des assistantes maternelles agréées

Les matinées d'éveil

Les matinées d'éveil sont ouvertes aux enfants accompagnés de leur parent ou de leur assistant maternel à Distré le 2è mardi du mois et le 4^{ème} jeudi du mois dans la maison verte à côté de l'école de 9h15 à 11h30. Vous pouvez aussi vous rendre dans toutes les animations des autres communes du canton de Saumur Sud.



Pour tout renseignement, contacter l'animatrice du relais :

Jessy LEVEQUE 3 rue des Martyrs 49730 Turquant

02 41 52 02 75 ou 06 86 01 76 80

ram.saumursud@orange.fr

Inscriptions ECOLE DES VIGNES Maternelle et Primaire

Vous voulez inscrire votre enfant pour la rentrée 2015, prenez rendez-vous, dès maintenant, avec Mme la directrice en téléphonant au 02.41.50.73.13, pendant les heures de classe. Pour les enfants nés en 2013, l'inscription ne pourra se faire qu'en fonction du peu de places disponibles.



Le jour de l'inscription, vous devrez présenter votre livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et le certificat de radiation de l'école précédente.

Vous pourrez également inscrire votre enfant à la cantine municipale, au transport scolaire géré par Agglobus ou/et à la garderie périscolaire gérée par l'Association « 1.2.3.SOLEIL », à la cantine du mercredi midi et à l'accueil communal du mercredi après-midi.

PAGE 10 GAZETTE DES ASSOC' DE DISTRÉ



L'A.F.R.I.E.J. ANIMATION ENFANCE-JEUNESSE

Animations socioculturelles et sportives pour tous

Depuis 2007, l'Association Familles Rurales Intercommunale Enfance Jeunesse est connue pour ses animations pour les enfants et adolescents sur les communes du Sud Saumurois (Artannes sur Thouet, Brézé, Chacé, Distré, Le Coudray-Macouard, Rou-Marson, St Cyr en Bourg, Varrains, Verrie). Depuis 2014, elle propose maintenant un ensemble de services encore plus large.

FOYERS DES JEUNES à partir de 11 ans

En effet, les collégiens et lycéens peuvent se retrouver sur



les espaces jeunes de Distré, Chacé et Rou-Marson, des activités leurs sont proposées toutes les semaines (mercredi, vendredi et samedi et pendant toutes les vacances scolaires), et cela toute l'an-

née !! C'est l'occasion également d'échanger, discuter et mener de nombreux projets (Bricolage, séjour à la mer, au ski, à l'étranger, réalisation d'un four à pain, entretien du patrimoine local...).

Dates à retenir :

- 7 mars 2015: CONCERT DE BLACK M

- 17 avril 2015: PARC ASTERIX

- 30 et 31 mai 2015 : KEV ADAMS à Nantes

Dates à retenir :

- 2 et 3 juillet 2015 : JAPAN EXPO à PARIS

- Du 27 au 31 juillet 2015 : SEJOUR à la MER

- Octobre 2015: PARIS GAMES WEEK



ANIMATION ENFANCE 3-11 ans

C'est aussi le cas pour les enfants de 3 à 11 ans, tous les mercredis et pendant les vacances, une équipe pédagogique les amène dans de nombreux univers très ludiques. Chacune des activités est conduite par un animateur qualifié et diplômé d'état. En 2014, afin de répondre au mieux aux besoins des familles, l'AFRIEJ a prit la décision d'ouvrir un deuxième accueil de loisirs sur la commune de Varrains (complexe des lfs), en plus de celui d'Artannes qui fonctionne toute l'année.

Dates à retenir :

- Séjour du 6 au 10 juillet 2015, ROULOTTE pour les enfants de 6 à 8 ans (CP, CE1 et CE2)
- Séjour à la MER du 20 au 24 juillet 2015, pour les enfants de 9 à 11 ans (CM1, CM2 et $6^{\rm e})$



FOYER JUNIOR 9-11 ans



2014 est aussi l'ouverture le samedi matin de notre « foyer junior ». En effet, tous les samedis de 10h à 14h les jeunes âgés de 9 à 11 ans peuvent se retrouver au foyer des jeunes de Distré. C'est un temps d'animation qui se veut être une passerelle entre l'accueil de loisirs et le foyer pour adolescents. C'est un temps d'animation spécifique

pour ces enfants qui se sentent trop grand pour l'accueil de loisirs et mais aussi un peu petit pour retrouver les ados sur les foyers.



MARS 2015 PAGE 11



ESPACE DE VIE SOCIALE

Un des grands changements de notre association cette année est son évolution vers un Espace de Vie Sociale. Grâce au soutien financier de la Caisse d'Allocation Familiale du Maine et Loire, l'AFRIEJ va chercher à créer un espace de cohésion et de liens sociaux qui répond aux besoins



des familles et des territoires. Elle pourra mettre en place un ensemble d'interventions qui s'appuie sur les structures de proximité,

qui proposent des services et des activités à finalités sociales, éducatives et culturelles et qui favorisent l'implication des familles.

Dates à retenir :

Samedi 21 Mars : SOIREE « SLAM » sur le thème de la <u>communication respectueuse</u>, avec la représentation d'un professionnel et en partenariat avec les structures jeunesses du Saumurois, Montsoreau à partir de 18h.

Vendredi 27 Mars : Conférence « Poser des limites à son enfant et le respecter » avec Catherine Dumonteil Kremer, 20h30, Thouarcé. Soirée en partenariat avec la CAF du Maine et Loire et les réseaux d'écoute, d'appuis et d'accompagnement des Parents.

Vendredi 24 Avril, Soirée Familles à Artannes : Repas Fouées et spectacle des enfants !

Notre association ne pourrait bien évidemment pas fonctionner sans l'appui des collectivités et sans l'implication de notre équipe de bénévoles qui se retrouvent régulièrement lors des commissions Enfance, Jeunesse, Familles et lors de notre Comité de Pilotage.

Pour tous renseignements: association.afriej@gmail.com http://www.famillesrurales.org/afriej association.afriej@gmail.com http://www.famillesrurales.org/afriej association.afriej@gmail.com http://www.famillesrurales.org/afriej association.afriej@gmail.com http://www.famillesrurales.org/afriej association.afriej@gmail.com association.afriej@gmail.com association.afriej@gmail.com association.afriej@gmail.com <a href="mailto:http://www.famillesrurales.org/afriej@gmailto:http://www.famillesrurales.org/afriej@gmailto:http://www.famillesrurales.org/afriej@gmailto:http://www.famillesrurales.org/afriej@gmailto:http://www.famillesrurales.org/afriej@gmailto:http://www.famillesrurales.org/afriej@gmailto:http://www.famill

CONFRÉRIE DES FAISEUX DE FOUÉES DES BORDS DU DOUET



Lors du 14ème chapitre de la Confrérie des Faiseux de Fouées des Bords du Douet, le 4 mai 2015, le Clos de la Confrérie a été inauguré en présence de Mr Touron Éric maire de Distré et des 43

Confréries amies qui ont participé à la plantation des pieds de vigne.
Cette cérémonie a été clôturée par le traditionnel repas élaboré par notre traiteur Mr Tardivon.

La Confrérie des Faiseux de Fouées des Bords du Douet vous propose des repas fouées à domicile ou dans une salleavec deux formules: repas complet ou formule buffet.

Grand maitre Martine Lambert tel:02,41,50,93,72 06,40,05,60,71

contact e mail : gabriel.renaux@aliceadsl.fr



Trésorier Henri Guillon tel:02,41,50,60,06 06,75,58,44,16

